ACADEMIE : LYON
EXERCICE : 2012

ETABLISSEMENT : 0690032K
LYCEE JULIETTE RECAMIER
LYON CEDEX 02

DATE : 02/04/12
PAGE : 1

ETAT PREVISIONNEL DE LA COMMANDE PUBLIQUE
AU TITRE DE L'ANNEE 2012

Ce tableau fixe les montants en deçà desquels le chef d'établissement peut signer des marchés sans autorisation préalable du conseil d'administration, en application du c) du 6° de l'article R 421-20 du code de l'éducation.

Conformément à l'article 27 du code des marchés publics, ces marchés sont classés par catégories homogènes ou par unités fonctionnelles, pour les achats de fournitures et de services, et par opération pour les travaux, en fonction des procédures d'achat retenues.

Procédures / Nomenclature(*)	Procédure adaptée	Groupements commandes	Centrale d'achats	Appels d'offres	Article 30	Procédures négociées	Autres procédures	Total
Fournitures								
ABON CDI - abonnement cdi	2 000.00							2 000.00
ALIMENTA - ALIMENTATION		84 272.00						84 272.00
ART&EPS - fourn pour arts plat&dans&spor	4 780.00							4 780.00
ASSURANC - assurances	1 650.00							1 650.00
BUS ADUL - ACHAT TICKETS DE BUS ADULTES	1 000.00							1 000.00
BUS ELEV - TICKETS DE BUS ELEVES	4 500.00							4 500.00
CARBURAN - carburant/lubrifiant	200.00							200.00
CARN L - achat carnet liaison	1 200.00							1 200.00
CHRACH - chareg région maintenan chauff	4 780.00							4 780.00
CHRAINFR - charge région maint infrstruc	4 780.00							4 780.00
CHRASE - charge région sécurité	4 780.00							4 780.00
COMMUNIK - POSTE ET TELECOM	10 500.00							10 500.00
CONT CUI - contrat cuisine	4 780.00							4 780.00
CONTRAT - DIVERS CONT MAINTENANCE VERIF	43 000.00							43 000.00
DEPLACE - FRAIS DE DEPLACEMENT PERSON	1 000.00							1 000.00
DOC - documentation adm et pédago	2 000.00							2 000.00
DOC >BAC - documentation class prépa+bts	3 000.00							3 000.00
DT OTEUR - droit d'auteur	2 000.00							2 000.00

ACADEMIE : LYON
EXERCICE : 2012

ETABLISSEMENT : 0690032K
LYCEE JULIETTE RECAMIER
LYON CEDEX 02

DATE : 02/04/12

ETAT PREVISIONNEL DE LA COMMANDE PUBLIQUE
AU TITRE DE L'ANNEE 2012

Ce tableau fixe les montants en deçà desquels le chef d'établissement peut signer des marchés sans autorisation préalable du conseil d'administration, en application du c) du 6° de l'article R 421-20 du code de l'éducation.

Conformément à l'article 27 du code des marchés publics, ces marchés sont classés par catégories homogènes ou par unités fonctionnelles, pour les achats de fournitures et de services, et par opération pour les travaux, en fonction des procédures d'achat retenues.

Procédures / Nomenclature(*)	Procédure adaptée	Groupements commandes	Centrale d'achats	Appels d'offres	Article 30	Procédures négociées	Autres procédures	Total
EAU - eau	13 000.00							13 000.00
ELECTRIC - électricité	35 000.00							35 000.00
ENCRE - depenses d'encre	2 500.00							2 500.00
ENS GEN - enseignement general	4 780.00							4 780.00
ENS SC - enseignement scientifiq	4 780.00							4 780.00
ENT CUIS - entretien cuisine	4 780.00							4 780.00
ENT PED - entret maint matériel pédago	4 780.00							4 780.00
ENTRETIE - entretien des batiments	4 780.00							4 780.00
FOUR ADM - fournitures administratives	4 780.00							4 780.00
FOURN PE - fourni pédago hors disciplin	4 780.00							4 780.00
FRUITS - ACHAT DE FRUITS	3 500.00							3 500.00
GAZ - gaz	50 000.00							50 000.00
HUISSIER - divers frais huissier	1 600.00							1 600.00
HYG CUIS - PROD NETTOYAG VETEMENT CUISIN	4 780.00							4 780.00
HYGIEN - divers depenses hygienes	4 780.00							4 780.00
IMPRIM - travaux imprimerie	1 000.00							1 000.00
LEGUMES - ACHAT DE LEGUMES	3 500.00							3 500.00
LING CUI - linge cuisine	3 500.00							3 500.00
LOC COP - location copieur	3 500.00							3 500.00

ACADEMIE : LYON
EXERCICE : 2012

ETABLISSEMENT : 0690032K
LYCEE JULIETTE RECAMIER
LYON CEDEX 02

DATE : 02/04/12

ETAT PREVISIONNEL DE LA COMMANDE PUBLIQUE
AU TITRE DE L'ANNEE 2012

Ce tableau fixe les montants en deçà desquels le chef d'établissement peut signer des marchés sans autorisation préalable du conseil d'administration, en application du c) du 6° de l'article R 421-20 du code de l'éducation.

Conformément à l'article 27 du code des marchés publics, ces marchés sont classés par catégories homogènes ou par unités fonctionnelles, pour les achats de fournitures et de services, et par opération pour les travaux, en fonction des procédures d'achat retenues.

Procédures / Nomenclature(*)	Procédure adaptée	Groupements commandes	Centrale d'achats	Appels d'offres	Article 30	Procédures négociées	Autres procédures	Total
LOCDIV - location diver: logic, matérie	1 500.00							1 500.00
LOGICIEL - ACHAT&LOCATION DE LOGICIEL	4 780.00							4 780.00
MAT CUIS - matériel de cuisine	2 500.00							2 500.00
MAT INF - achat matériel informatiq	3 000.00							3 000.00
MAT NET - materiel nettoyage	2 000.00							2 000.00
MAT PED - matériel pedago	3 000.00							3 000.00
MATERIEL - achat de matériel	4 000.00							4 000.00
NETTOY - produit de nettoyage	4 780.00							4 780.00
PAPIER - papier copie	3 000.00							3 000.00
PHARMACI - fourniture de pharmacie	400.00							400.00
PLOMBERI - dépenses plomberie	4 780.00							4 780.00
PRODCUIS - produit entretien cuisine	3 000.00							3 000.00
RECEPTIO - réception	1 500.00							1 500.00
REPROGRA - reprographie	4 000.00							4 000.00
SC ING - science de l'ingénieur	4 780.00							4 780.00
SPECTACL - divers spectacle	1 000.00							1 000.00
TICE - crédits tice	4 780.00							4 780.00
TRANSPOR - divers transport	3 800.00							3 800.00
VET CUIS - vetement cuisine	500.00							500.00

ACADEMIE : LYON
EXERCICE : 2012

ETABLISSEMENT : 0690032K
LYCEE JULIETTE RECAMIER
LYON CEDEX 02

DATE : 02/04/12

ETAT PREVISIONNEL DE LA COMMANDE PUBLIQUE
AU TITRE DE L'ANNEE 2012

Ce tableau fixe les montants en deçà desquels le chef d'établissement peut signer des marchés sans autorisation préalable du conseil d'administration, en application du c) du 6° de l'article R 421-20 du code de l'éducation.

Conformément à l'article 27 du code des marchés publics, ces marchés sont classés par catégories homogènes ou par unités fonctionnelles, pour les achats de fournitures et de services, et par opération pour les travaux, en fonction des procédures d'achat retenues.

Procédures / Nomenclature(*)	Procédure adaptée	Groupements commandes	Centrale d'achats	Appels d'offres	Article 30	Procédures négociées	Autres procédures	Total
Total Fournitures	313 170.00	84 272.00						397 442.00
Services								
VOYAGE - financement des voyages	25 000.00							25 000.00
Total Services	25 000.00							25 000.00
Travaux								
TRAV ELE - divers travaux electriques	4 780.00							4 780.00
TRAV.RES - TRAVAUX RESTAURATION	4 780.00							4 780.00
TRAVO - divers petits travaux	4 780.00							4 780.00
VITRERIE - remplcement de virtre cassée	2 500.00							2 500.00
Total Travaux	16 840.00							16 840.00

(*) Il s'agit pour les fournitures et les services, d'une nomenclature adaptée aux besoins de l'établissement.